



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

1110, chemin Principal
Saint-Joseph-du-Lac (Québec)
J0N 1M0
Tél : 450-623-1072
Fax : 450-623-2889

**DEMANDE DE PERMIS
CAPTAGE D'EAU SOUTERRAINE
CAPACITÉ JOURNALIÈRE INFÉRIEURE À 75 M³**
(MOINS DE 20 PERSONNES)

**Coût 50 \$
Dépôt 300 \$ attestation de conformité**

Date de la demande : _____ Demande reçue le : _____

Propriétaire Demandeur (procuration obligatoire)

Nom : _____	Ville : _____
Adresse : _____	Code Postal : _____
Téléphone : _____	Courriel : _____

Emplacement des travaux : _____

Date prévue des travaux : _____ Date prévue de la fin des travaux : _____ Coût approximatif des travaux : _____

Entrepreneur exécutant les travaux :	
Nom : _____	Téléphone : _____
Adresse : _____	Code postal : _____
Ville : _____	No RBQ : _____ No NEQ : _____

Documents requis	En annexe	À venir
Plan comprenant :		
• La localisation de l'ouvrage projeté et de la capacité recherchée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• La localisation de toute parcelle en culture ouvrage de stockage de déjections animales, système non étanche de traitement des eaux usées, aire de compostage, cimetière et pâturage et cour d'exercice située dans un rayon de 30 mètres par rapport à l'endroit projeté de l'ouvrage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• La localisation d'un système étanche de traitement des eaux usées situé dans un rayon de 15 mètres par rapport à l'endroit projeté de l'ouvrage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* À la suite des travaux, celui qui a réalisé les travaux d'aménagement de l'installation de prélèvement d'eau souterraine ou le professionnel qui a supervisé les travaux devra fournir un rapport contenant les informations à l'annexe I du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) et attester que les travaux sont conformes aux normes prévues au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection dans les trente (30) jours suivant la fin des travaux.

Je certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais et exacts.

Signature : _____

Date : _____